

**Observatoire ESEF**

2023 vs 2022

# **Bonnes pratiques & exploitation des données**

2 364 sociétés analysées



# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE - L'ESEF ET LA DIGITALISATION : CATALYSEURS DE CONFIANCE ET DE CROISSANCE AU SEIN DES MARCHÉS FINANCIERS</b> par Euronext.....	3
<b>LA DIGITALISATION DES PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS COTÉES EN EUROPE</b> .....	6
• Le format électronique et ses objectifs.....	7
• Pourquoi les analystes se tournent-ils vers les données électroniques ?.....	8
<b>QUALITÉ &amp; COMPARABILITÉ DES DONNÉES ESEF 2023 VERSUS 2022</b> .....	10
• Raison d'être et méthodologie de cet observatoire .....	11
• Examen des anomalies numériques les plus critiques	
▸ <i>Anomalies d'échelle</i> .....	13
▸ <i>Anomalies de signe</i> .....	18
▸ <i>Calculs manquants</i> .....	23
• Utilisation des extensions et benchmark du mapping	
▸ <i>Extensions mal balisées</i> .....	28
▸ <i>Benchmark France vs Europe sur le mapping</i> .....	34
• Adaptation des émetteurs à la réglementation	
▸ <i>Témoignage de KPMG</i> .....	38
▸ <i>Calendrier de publication en Europe</i> .....	43
<b>CONCLUSION</b> .....	44
<b>A PROPOS DE CORPORATINGS</b> .....	46
<b>ANNEXE : TOUT SAVOIR SUR L'ESEF</b> .....	48
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	51

# Préface.

Par  EURONEXT

# L'ESEF ET LA DIGITALISATION : CATALYSEURS DE CONFIANCE ET DE CROISSANCE AU SEIN DES MARCHÉS FINANCIERS



par **Alain Baetens, Directeur des activités de cotation Grandes Entreprises France**

La révolution technologique a profondément bouleversé notre société, augmentant l'efficacité de nos tâches quotidiennes et générant un volume massif de données, désormais qualifiées de "nouvel or noir du XXIème siècle". Cependant, exploiter ces données est un défi majeur, notamment dans les marchés financiers où la réglementation a parfois tardé à s'adapter aux innovations technologiques.

L'introduction de l'ESEF en 2021 a marqué un tournant dans la digitalisation des publications financières des sociétés cotées européennes. En facilitant l'accès aux données des émetteurs, l'ESEF transforme déjà la réalité des professionnels du secteur financier. Les investisseurs bénéficient désormais d'une quantité accrue d'informations pour prendre des décisions financières éclairées, de manière plus rapide. Cette réglementation renforce la confiance des



investisseurs et favorise les financements et investissements de qualité.

Dans ce contexte, les attentes en matière de transparence ont considérablement évolué. A ce jour, Euronext compte plus de 6 000 investisseurs institutionnels issus de plus de 60 pays à la recherche des meilleurs investissements possibles. Plus de 100 sociétés de recherche financière suivent le SBF120 et doivent formuler des recommandations et des objectifs de prix dans un flux d'informations de plus en plus riche et rapide. Dans ce contexte, les investisseurs et les analystes exigent des données claires, précises et comparables. Les nouvelles normes et processus, tels que l'ESEF, renforcent la fiabilité et la comparabilité des données financières, contribuant ainsi à la confiance des acteurs du marché.

Euronext a pour mission de faciliter l'accès au financement et la visibilité des plus de 2000 sociétés cotées sur ses marchés. Cette transformation digitale du secteur financier est une étape importante, et nos émetteurs doivent en saisir les enjeux pour améliorer leur communication financière et rester visibles. Côté investisseurs, cette transition donne l'opportunité de mieux connaître les concurrents, d'analyser davantage d'entreprises et d'investir dans les sociétés plus vertueuses.

A ce titre, cette étude de Corporatings, réalisée avec le concours de KPMG, vous donnera des clés de lecture sur la mise en place de l'ESEF et les bonnes pratiques observées sur la dernière campagne afin de benchmarker vos propres pratiques. Nous vous en souhaitons une lecture instructive.



01.

**LA DIGITALISATION DES  
PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS  
COTÉES EN EUROPE**

# LE FORMAT ÉLECTRONIQUE ET SES OBJECTIFS

## UN COURANT DE DIGITALISATION INTERNATIONALE

Loin d'une tendance passagère, les publications électroniques sont parties pour s'installer durablement dans les pratiques de reporting européennes. A l'heure où le volume de données publiées ne cesse de s'accroître, une course au tout-digital est bien entamée. Mais l'ESEF vient surtout rattraper une course mondiale vers le standard XBRL, déjà largement utilisé à l'international (Amérique du Nord, Russie, Chine, Inde, ...). Aux États-Unis, par exemple, la Securities and Exchange Commission (SEC) a imposé le format XBRL aux comptes des sociétés cotées dès 2006.

Dans l'esprit de la Directive Transparence, l'ESEF vise à faciliter l'accès aux états financiers des entreprises.

## LES OBJECTIFS DE L'ESEF

- 1** | **Faciliter le financement des entreprises européennes** face à la diminution de la recherche financière via une meilleure circulation et exploitation de l'information (accroître la visibilité des small et mid-cap et la compétitivité internationale des large-cap).
- 2** | Tirer profit de la numérisation pour **renforcer la confiance et la transparence dans les marchés de capitaux de l'UE.**
- 3** | **Offrir une représentation comparable de la situation financière des entreprises** en harmonisant leurs obligations de reporting et en utilisant un langage standard déjà bien implanté à l'échelle mondiale.

## L'AVENIR VERT DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Après les données financières des rapports annuels en Europe, ce seront bientôt les données extra-financières qui seront publiées au format numérique : la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) entrera en vigueur en 2024. L'on peut s'attendre à une extension progressive du volume de données financières et extra-financières publiées dans ces formats.

# POURQUOI LES ANALYSTES SE TOURNENT-ILS VERS LES DONNÉES ÉLECTRONIQUES ?

par **Boris Bourdet, analyste financier et gérant de portefeuille**

Face à la digitalisation généralisée du monde, le métier d'analyste financier accuse un certain retard. Par définition, lorsqu'un investisseur sélectionne et compare des sociétés dans lesquelles investir, il intègre les données publiées par les émetteurs dans un modèle de valorisation, qui lui permet de faire des projections et de définir des objectifs de cours. Mais alors que de nombreux métiers ont bien entamé leur digitalisation, l'analyse financière reste largement cantonnée à une approche « artisanale » : parcourir des fichiers PDF à la recherche de l'information pertinente, saisir les données sur Excel en priant pour qu'il n'y ait pas d'erreur de copier-coller... Ceux qui comparent des entreprises au quotidien savent à quel point la modélisation financière reste une tâche chronophage et source d'erreurs !

Pendant ce temps, le secteur financier continue d'évoluer et de faire face à de nouveaux défis : les sociétés cotées sont plus nombreuses, elles publient toutes en même temps, la quantité d'informations à traiter augmente et, avec l'extra-financier, de nouveaux



risques et opportunités apparaissent... Soit, pour les analystes, toujours plus de temps dédié à ce lourd travail de maintenance, et moins de temps pour identifier des investissements prometteurs.

Certes les fournisseurs tiers de données sont déjà nombreux, notamment sur les marchés anglo-saxons, à proposer des données financières en abondance. Malheureusement, ces données ne sont pas assez fiables pour fonder des décisions d'investissement. En effet, l'existence d'un intermédiaire altère la fiabilité des données obtenues : biais liés à une couverture incomplète du marché, méthodes de calcul obscures, délais dans la récupération des données, choix de formatage... En bout de chaîne, l'analyste se trouve confronté à des données dont il ne connaît pas la composition exacte, ce qui peut le conduire à comparer des informations incomparables. Son analyse entière risquant ainsi d'être faussée, il est contraint de retourner à ses traitements de données chronophages pour vérifier l'exactitude des informations.



La digitalisation des données financières offre enfin une alternative à ces méthodes fastidieuses : la perspective d'un accès immédiat aux données publiées par les entreprises n'est plus une fiction, mais une réalité qui promet de révolutionner le quotidien des analystes. Pour ces derniers, tout l'enjeu est de gagner du temps et se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Toutefois, ce progrès ne sera possible qu'à une condition : les analystes doivent avoir accès aux données fondamentales brutes. En un mot, pour les investisseurs avertis, la transition totale vers des processus automatisés (en d'autres termes : la fin du copier-coller) n'est envisageable que si les données accessibles sont suffisamment fiables et détaillées. Seules des données granulaires offrent un degré de précision maximal, permettant à l'expert de sélectionner les informations pertinentes pour son analyse. Les données numériques sont la seule alternative viable pour que l'analyste accède à des données fiables et granulaires tout en faisant de réels gains de productivité. Si cette condition est satisfaite, les analystes pourront dire adieu à la saisie manuelle, au profit de meilleures analyses, sur de plus larges échantillons d'émetteurs et avec un meilleur degré de précision. En facilitant l'accès à leurs données brutes, les émetteurs ont aussi de meilleures garanties d'être intégrés dans le périmètre d'étude de l'investisseur.

Il est donc temps, au troisième millénaire, que les analystes et émetteurs embrassent la digitalisation des données fondamentales brutes !

02.

**QUALITÉ & COMPARABILITÉ  
DES DONNÉES ESEF 2023  
VERSUS 2022**

# RAISON D'ÊTRE ET MÉTHODOLOGIE DE CET OBSERVATOIRE

## POURQUOI AVONS-NOUS CRÉÉ CE GUIDE POUR LES ÉMETTEURS ET UTILISATEURS DE CES DONNÉES ?

Alors que les émetteurs s'adaptent encore au format ESEF et aux nouveaux usages de ce reporting, la CSRD étendra bientôt le champ de la numérisation aux données extra-financières. Cette directive est lourde d'enjeux, tant la durabilité et l'impact social sont devenus des axes de communication et des critères d'investissement de poids.

La publication financière et extra-financière numérisée n'a donc pas fini de se ramifier, une réalité qui devrait alerter les émetteurs européens, qui sont encore nombreux à ne pas totalement maîtriser le contenu de leur reporting ESEF. Ils publient encore trop souvent des données électroniques portant à confusion ou incomplètes et doivent prendre la mesure de l'importance de la qualité de leurs données aux yeux des analystes. Nous sommes à un moment charnière, où la digitalisation des données est déjà une réalité sans être encore tout à fait maîtrisée.

Il semble donc plus que jamais nécessaire de faire le point sur la manière dont les acteurs de la finance européenne s'adaptent à leur nouvelle réalité digitale. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les analystes lorsqu'ils examinent les publications européennes ? Quelles sont les principales erreurs techniques et stratégiques commises par les émetteurs ? Quelles évolutions constate-t-on depuis la création du format ESEF ?



Lituanie, Château de l'île de Trakai

Notre étude vise à mettre en lumière ces principaux freins à la publication de données ESEF qualitatives et facilement exploitables par tous. C'est le moment ou jamais de rectifier les erreurs de reporting et d'adopter des pratiques vertueuses, permettant d'utiliser l'ESEF comme un outil de communication financière, et même un levier de performance à part entière.

## MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

- L'étude porte uniquement sur le tagging des états primaires des comptes consolidés IFRS (et non sur celui des annexes des comptes consolidés par exemple).
- Nous avons utilisé notre **base de données propriétaire** Corporatings composée des données électroniques publiées par les entreprises aux Etats-Unis et en Europe soit 15 000+ sociétés.
- L'analyse a été réalisée sur les données contenues dans les rapports des entreprises ayant publié avant le 21 mai 2023 deux rapports au format électronique pour des exercices débutant après le 1er janvier 2022 ET entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021.
- Au total c'est **2 364 entreprises** européennes concernées et réparties dans **22 pays**, soit **4 728 rapports** analysés.

# EXAMEN DES ANOMALIES NUMÉRIQUES LES PLUS CRITIQUES

## Anomalies d'échelle

### Q EXEMPLE

INSPIRÉ D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

(in Euro)	2022
Revenue from sales and services	1,776,121
Other revenues	
<b>Total revenues</b>	<b>Y2022 Revenue</b>
Purchases, service and other costs	1 776 121 000 EUR
Personnel expense	
Amortisation, depreciation, and write-downs	(366,454)
<b>Operating Profit/(loss)</b>	<b>(31,782,698)</b>

Dans sa déclaration électronique, cette entreprise a multiplié ses revenus par mille.

### 🎯 EXPLICATION

Le format électronique exige des émetteurs qu'ils sélectionnent les montants présentés dans leurs rapports, en spécifiant certaines informations telles que la devise, l'échelle et la précision. Certains émetteurs sélectionnent une échelle qui ne correspond pas à l'information présentée.



## 🕒 CAS RÉCURRENTS

### ● Cas n°1 : le montant n'est pas intégré à un calcul (98% des cas).

Les erreurs d'échelle sont assez fréquentes sur les montants qui ne contribuent pas à un total ou sous-total. Dans ce cas, elles sont circonscrites à quelques données.

Les cas les plus courants concernent :

- Le résultat par action ;
- Les montants présentés dans les notes (sous un état financier).

### ● Cas n°2 : La plupart des informations présentées dans les états financiers sont incorrectes (2% des cas)

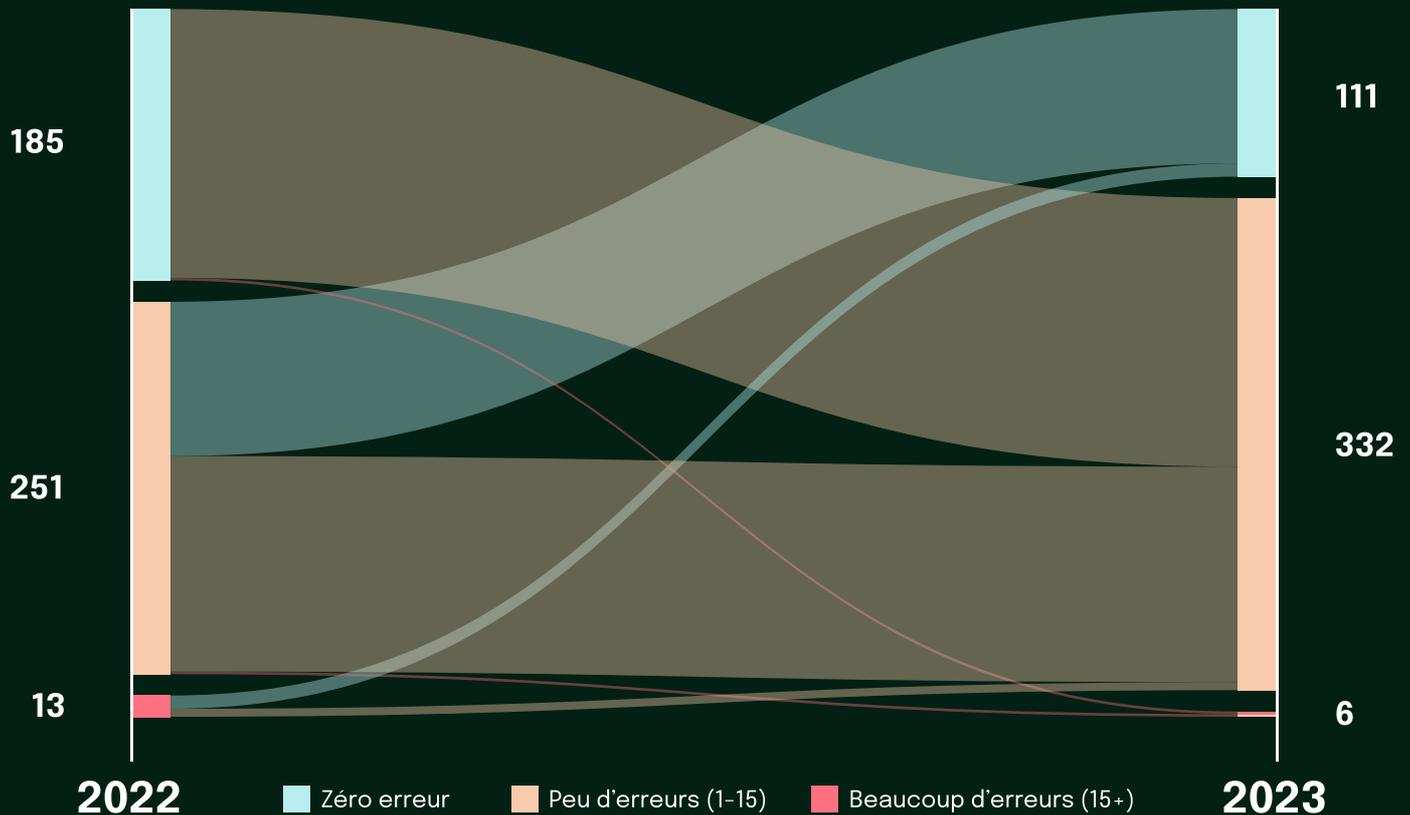
La plupart des informations divulguées dans les états financiers sont incorrectes (2%). Le format électronique impose aux émetteurs de présenter la manière dont les sous-totaux sont calculés. Ces calculs sont ensuite utilisés pour effectuer des vérifications automatisées. Ces vérifications permettent de détecter les éventuels problèmes d'échelle... à moins que tous les montants ne soient incorrects.

⚠ Comme évoqué dans la partie « Calculs manquants » (cf. p23), les émetteurs omettent fréquemment certains calculs. Dans ce cas, il est plus probable de trouver une erreur d'échelle sur ces montants.

## PRÉVALENCES

### Évolution des 449 rapports avec anomalies d'échelle\*

\*Ne comprend pas les 1 915 entreprises qui avaient des rapports sans anomalie en 2022 ET 2023



- 1 915 entreprises avaient un rapport sans anomalie d'échelle en 2022 ET 2023.
- Des anomalies d'échelle apparaissent dans **14,3 % des rapports de 2023, en hausse par rapport aux 11,2 % de 2022.**
- Une part importante (54 %) d'entre elles apparaissent **dans des rapports qui ne contenaient pas de telles anomalies l'année précédente.**

# + 3,1%

d'anomalies d'échelle  
entre 2022 et 2023

## ! EFFETS

- La position de l'entreprise dans les analyses et projections est drastiquement affectée.
- Ces anomalies peuvent considérablement affecter la valeur de ratios basiques tels que le délai moyen de paiement des clients, qui combinent le bilan avec d'autres états financiers.
- L'entreprise peut être hors screening d'un analyste financier qui utilise un ratio comme filtre pour sélectionner les entreprises à valoriser.

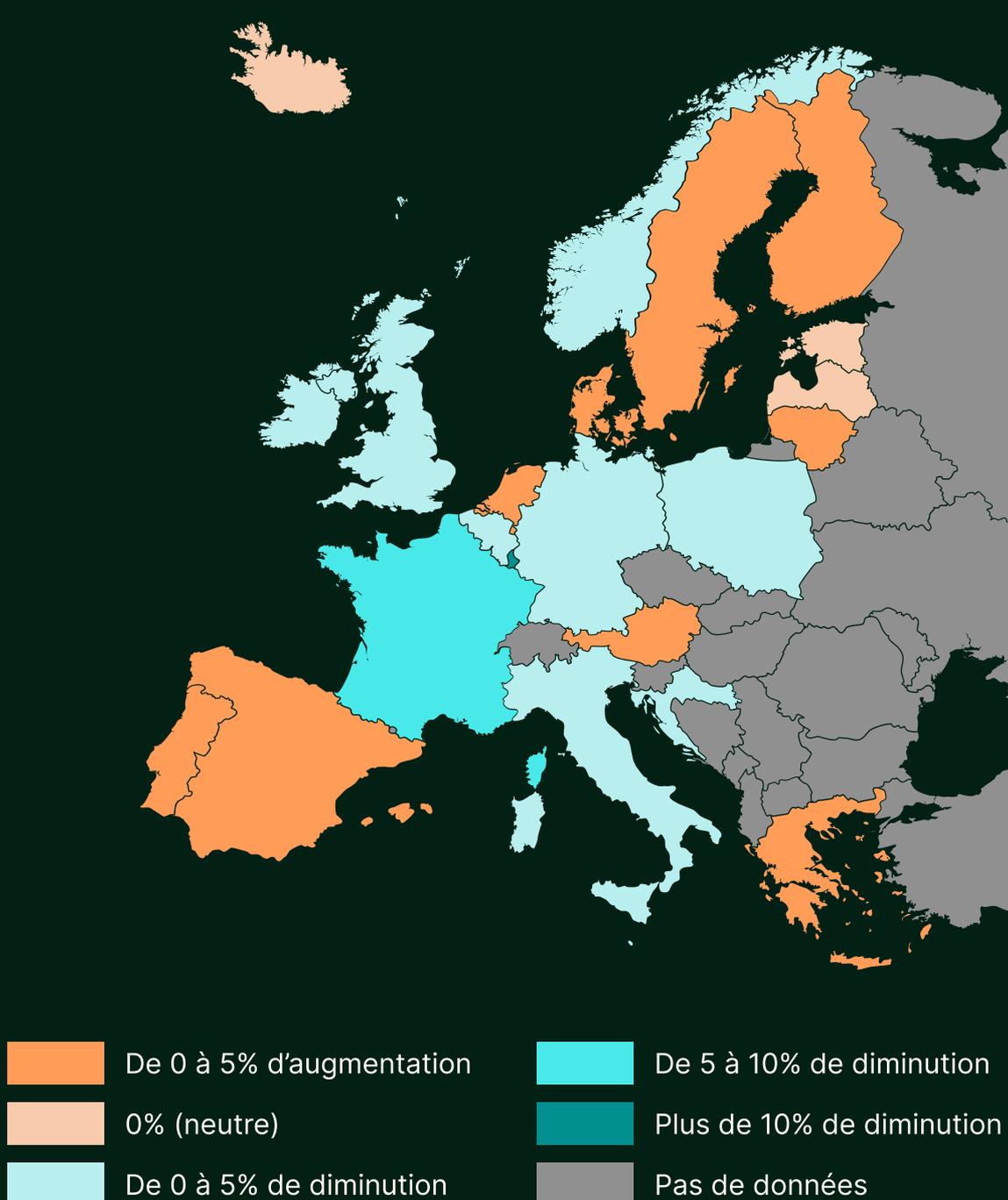
## 💡 SOLUTIONS

- **Vérifier au moins une information présentée dans le bilan et le compte de résultat** permet de détecter les anomalies d'échelle qui affectent l'intégralité des états financiers.
- **Les anomalies d'échelle sur le reste des données** peuvent être facilement détectées en :
  - Comparant le rapport avec celui de l'année précédente pour identifier les données qui traduisent un changement d'ampleur important.
  - Comparant l'ordre de grandeur des données entre la période de déclaration et l'année précédente.

**La détection de tous les cas décrits ci-dessus peut être automatisée.** La solution qui donne les meilleurs résultats, en supposant que les publications antérieures de l'entreprise soient fiables, consiste à **comparer les informations avec les rapports antérieurs**. Heureusement, le format électronique est précisément conçu pour faciliter la recherche d'informations publiées dans le passé.

## ÉCLAIRAGE EUROPÉEN

Évolution entre 2022 et 2023 du nombre de rapports comportant au moins une anomalie d'échelle



corporatings

Demandez-nous d'autres benchmarks géographiques !

# Anomalies de signe

## Q EXEMPLE

INSPIRÉ D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

NET PROFIT FOR THE YEAR FROM CONTINUING OPERATIONS	5,134	
NET PROFIT/(LOSS) FOR THE YEAR FROM DISCONTINUED OPERATIONS (NET OF TAXES)	(73)	
Non-controlling interests	(722)	Profit(loss) attributable to NCI Y2022
NET PROFIT FOR THE PERIOD ATTRIBUTABLE TO THE PARENT	4,337	- 722 000 000 EUR
BASIC EARNINGS PER SHARE IN EUROS FOR CONTINUING OPERATIONS	0.656	

Dans sa déclaration électronique, cette société attribue un signe négatif à la contribution au résultat de ses participations **ne donnant pas le contrôle**, ce qui signifie qu'il s'agit d'une perte nette.

Toutefois, en examinant plus attentivement le rapport, il apparaît que la contribution des participations ne donnant pas le contrôle est de +722 millions d'euros. **La société a choisi le mauvais signe, entraînant une anomalie de 1,4 milliard d'euros dans la déclaration.**

## 🎯 EXPLICATION

Comme illustré dans l'exemple, les signes négatifs dans un état financier ne correspondent pas toujours à une valeur négative pour le poste concerné. Ils sont **souvent utilisés pour indiquer que la valeur doit être soustraite pour calculer le sous-total suivant.**

Même si les émetteurs sont relativement libres de présenter les informations comme ils l'entendent, il faut bien sûr que les utilisateurs de ces informations puissent comprendre la situation réelle traduite par ces données. Le format électronique respecte donc une **convention simple : la signification de chaque signe est donnée par le nom de l'indicateur.**

Par exemple :

- Pour l'indicateur Bénéfice (perte) : une valeur positive correspond à un bénéfice net, et une valeur négative correspond à une perte nette.
- Pour l'indicateur Impôts sur le revenu payés (remboursés) : une valeur positive correspond à un versement net, et une valeur négative correspond à un remboursement net.

## 🕒 CAS RÉCURRENTS

Le format électronique comporte un certain nombre de garde-fous pour éviter ce type d'anomalies. Toutefois, ces garde-fous dépendent en grande partie de l'exactitude des calculs présents dans le rapport.

### ● Cas n°1 : Le calcul ne sert pas de garde-fou (72%) :

Certains calculs spécifiques ne déclenchent pas de contrôle de cohérence des signes, pour des raisons qui dépassent le cadre de ce document. Ces calculs ne sont pas nombreux, mais ils comprennent notamment la somme des flux de trésorerie des activités opérationnelles.

### ● Cas n°2 : L'émetteur n'a pas réalisé de calcul (17%) :

La cohérence de la valeur déclarée ne peut alors pas être vérifiée, ce qui favorise les anomalies de signe.

### ● Cas n°3 : L'émetteur a réalisé le calcul dans l'ordre inverse (11 %) :

C'est le cas dans l'exemple fourni. Le format s'attend à ce que le calcul respecte un ordre spécifique, avec des composantes « regroupées » dans le total du calcul.

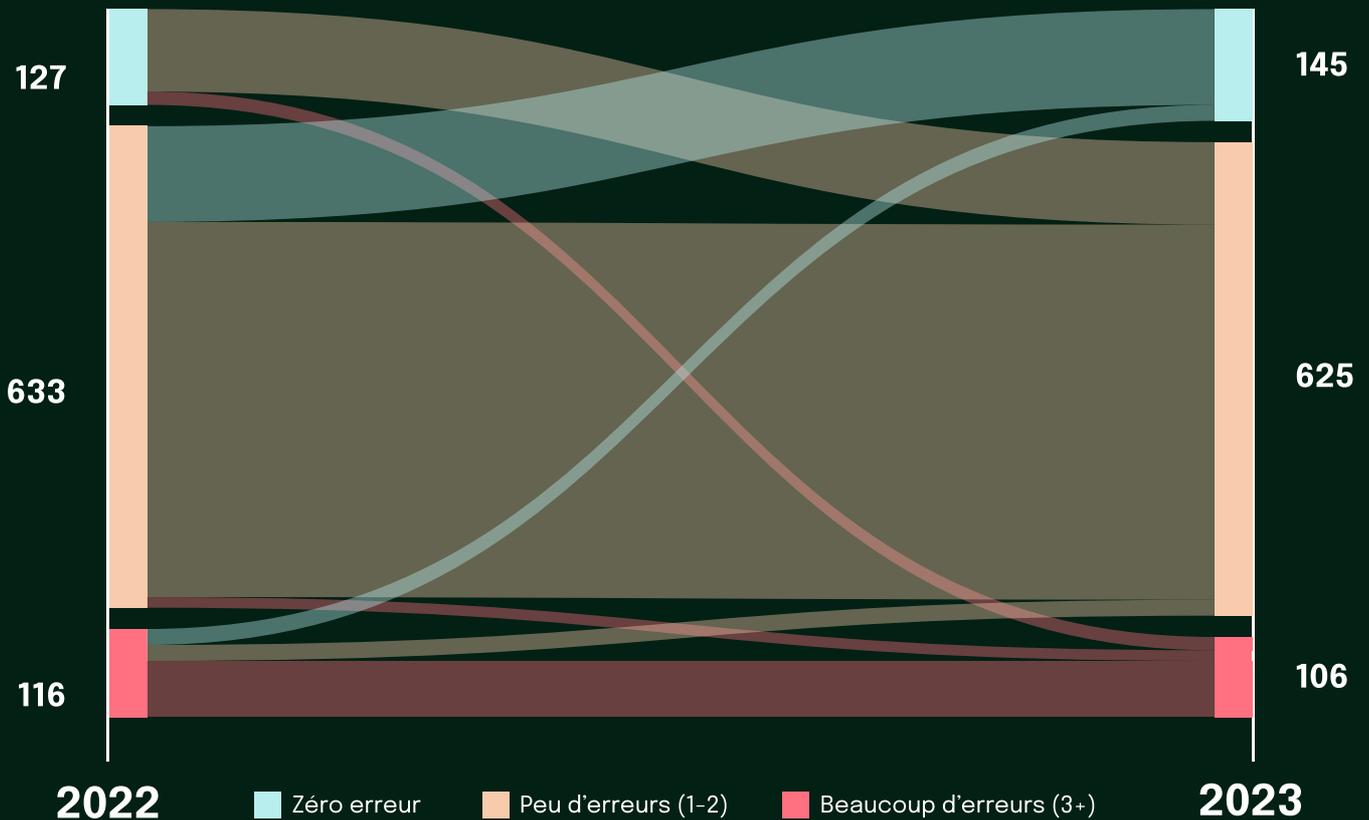
Lorsque l'émetteur tente de détailler le calcul d'une composante en soustrayant d'autres composantes du sous-total, les garde-fous prévus contre les anomalies favorisent paradoxalement la création d'une anomalie de signe.



## PRÉVALENCES

### Évolution des 876 rapports avec anomalies de signe\*

\*Ne comprend pas les 1 488 entreprises qui avaient des rapports sans anomalie en 2022 ET 2023



- 1 488 entreprises avaient un rapport sans erreur de signe en 2022 ET 2023.
- Des erreurs de signe apparaissent dans **30,9 % des rapports de 2023**, en baisse par rapport aux **31,7 % de 2022**.
- Les erreurs les plus courantes concernent :
  - Impôts payés vs impôts remboursés ;
  - Intérêts payés vs intérêts reçus ;
  - Bénéfice net des participations ne donnant pas le contrôle VS perte nette des participations ne donnant pas le contrôle.

# -0,8%

d'anomalies de signe  
entre 2022 et 2023

## ! EFFETS

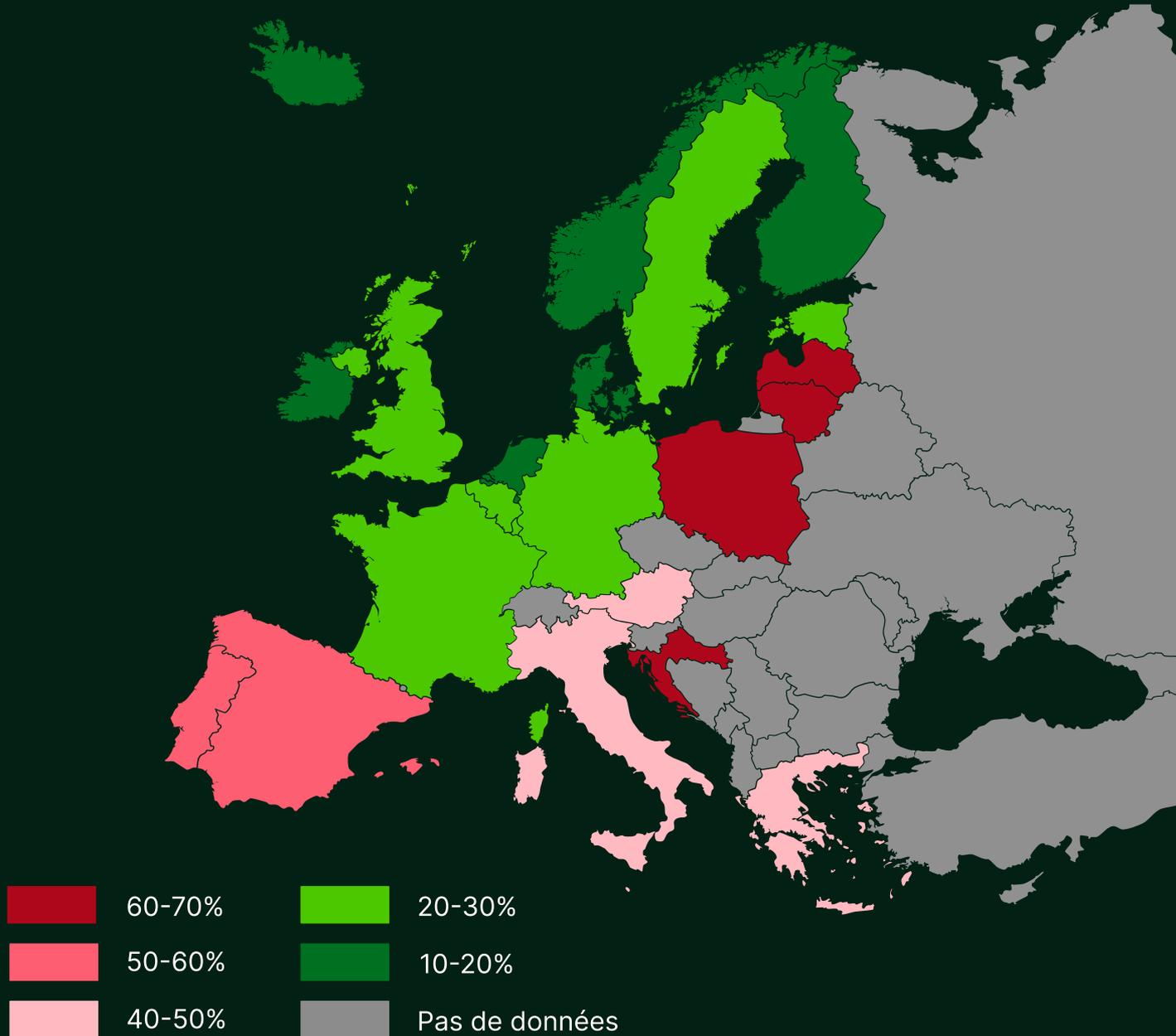
- La situation de l'entreprise présentée peut être à l'**opposé de sa situation réelle**.
- Ces anomalies peuvent **altérer la valeur des ratios** auxquels l'indicateur participe, en modifiant sensiblement leur valeur, mais pas au point de mettre en évidence le caractère erroné de la déclaration.
- Un **analyste** pourrait faire le bon calcul de valorisation de la société mais à partir d'un ratio erroné à cause du signe et ainsi **fausser toute son analyse**.

## 💡 SOLUTIONS

- **Comparer les calculs aux pratiques courantes** permet de détecter la plupart des calculs déclarés dans le mauvais ordre. De manière générale, les calculs réalisés par l'émetteur doivent faire l'objet d'un examen critique.
- Ainsi, dans l'**exemple que nous fournissons**, le bénéfice (perte) est décrit comme une composante du bénéfice (perte) attribuable aux propriétaires de la société-mère. Cela va à l'encontre du bon sens et des pratiques courantes et justifie donc un examen plus approfondi.
- **Les calculs doivent être réalisés** dans la mesure du possible. De nombreux émetteurs ne réalisent pas l'intégralité des calculs comme ils sont tenus de le faire. Un grand nombre des anomalies que nous avons relevées auraient pu être évitées en réalisant correctement le calcul.
  - Il est à noter qu'en 2023, soit trois ans après l'entrée en application du format, certains logiciels ne permettent pas encore aux créateurs de rapports de réaliser tous les calculs.
  - Certains éléments ne peuvent pas être documentés par les calculs du format, comme le résultat par action ou les détails monétaires présentés dans une note de bas de page. Ces éléments requièrent davantage de vigilance de la part des préparateurs et des réviseurs.
- **Des contrôles additionnels** peuvent facilement être mis en œuvre pour les sous-totaux qui ne sont pas vérifiés par des garde-fous automatisés prévus par le format. Ces contrôles complémentaires permettront de détecter la majorité des anomalies de signe à l'intérieur de ces sous-totaux.

## ÉCLAIRAGE EUROPÉEN

Pourcentage de rapports comportant au moins une anomalie de signe en 2023



corporatings

Demandez-nous d'autres benchmarks géographiques !

# Calculs manquants

## Q EXEMPLE

INSPIRÉ D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Operating profit	5 426
Cost of net debt	-588
Income tax expense	-1 666
<b>Profit from continued activities</b>	<b>3 029</b>

La validation automatique de ce rapport ne révèle aucune anomalie lors de la vérification de la cohérence des calculs. Pourtant, dans son dépôt électronique, cet émetteur a saisi un chiffre inexact pour le « coût de l'endettement net », et le sous-total pour le résultat des activités poursuivies ne correspond pas au calcul affiché ( $5426 - 588 - 1666 = 3172$ ). L'anomalie n'apparaît pas dans le rapport de validation car l'émetteur a également mal décrit le calcul dans la version papier, lisible par l'œil humain.

## 🎯 EXPLICATION

L'ESEF exige des émetteurs qu'ils décrivent les calculs appliqués dans leurs états financiers. Tous les émetteurs sont tenus de fournir des informations sur les « **liens** » **de calcul** entre les postes de leurs états financiers, afin de décrire comment un total ou un sous-total dans les états financiers est calculé.

En outre, l'ESMA indique que les émetteurs doivent également fournir d'autres informations, telles que les **calculs** « **inter-périodes** » qui peuvent être effectués pour réconcilier la trésorerie et les capitaux propres à la fin d'une période de reporting, avec leurs montants au début de la période, tels que décrits dans l'état des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres.

Non seulement ces informations permettent aux préparateurs des rapports de bénéficier de la validation numérique, mais elles fournissent également aux utilisateurs finaux des informations précieuses sur la structure des états financiers.

## 🕒 CAS RÉCURRENTS

Un cas évident de calcul manquant survient quand l'émetteur a omis un calcul dans son rapport. Nous avons cependant identifié peu de publications pour lesquelles cela semblait être la raison principale.

### ● **Cas n°1 : Le logiciel utilisé ne permet pas la saisie du calcul (59 %) :**

Une partie des logiciels utilisés pour créer des rapports financiers au format électronique ne permet pas aux utilisateurs de fournir deux relations de calcul différentes pour le même sous-total.

Une part importante des logiciels ne permet pas non plus aux utilisateurs de fournir des calculs inter-périodes. Il est également possible que certains émetteurs n'aient pas eu connaissance des mises à jour des logiciels et n'aient pas essayé de saisir des calculs supplémentaires pour le rapport qu'ils ont publié en 2023.

### ● **Cas n°2 : La saisie du calcul génère un message d'erreur (35%) :**

Le système de validation choisi\* par l'ESMA est très strict. Il crée des messages d'erreur dans un certain nombre de cas où il n'y a pas de véritable problème dans le rapport :

- Les états financiers sont arrondis et les chiffres ne sont pas ajustés pour rendre les calculs exacts.
- Des calculs similaires sont dupliqués dans le rapport.

Le système de validation est alors très susceptible de générer des messages d'erreur. De nombreux émetteurs pensent (à tort) que ces messages d'erreur traduisent des problèmes de conformité réels, et peuvent omettre un calcul pour « résoudre » le message d'alerte. Ce faisant, ils augmentent en réalité la probabilité qu'une non-conformité passe inaperçue.

### ● **Cas n°3 : Un poste composant un sous-total comporte des « dimensions » (6%) :**

Le format électronique offre deux options pour déclarer la signification comptable d'un poste. L'une d'entre elles, l'utilisation des « dimensions », n'est censée être utilisée que dans des situations très spécifiques, par exemple pour identifier les colonnes de l'état des variations des capitaux propres. Certains émetteurs préfèrent les utiliser plus largement, en arguant d'une comparabilité accrue.

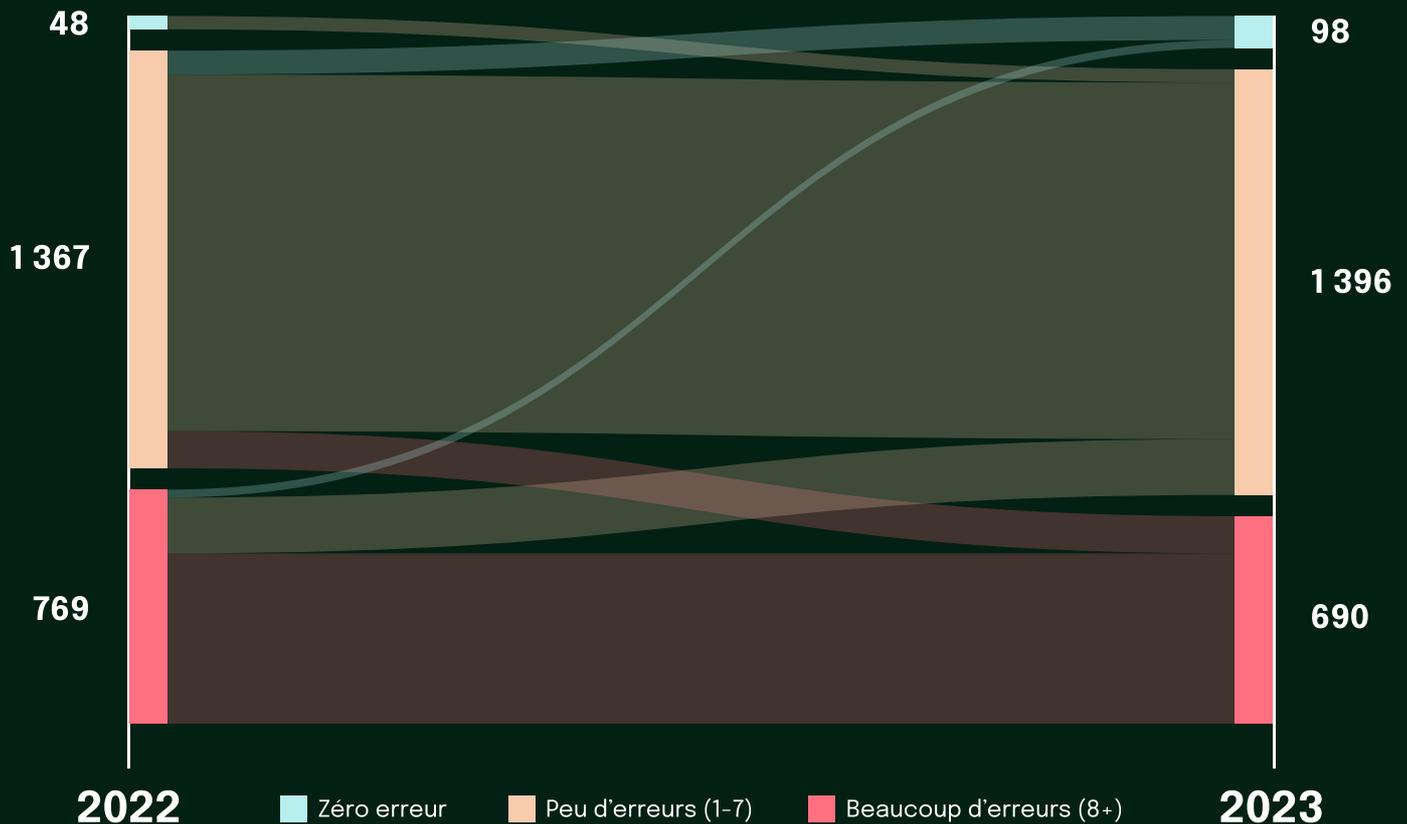
Toutefois, le format électronique ne permet pas de déclarer les calculs entre les postes s'ils n'utilisent pas tous la même dimension.

\*La technologie de base XBRL, sur laquelle repose le format ESEF, propose néanmoins des systèmes de validation alternatifs qui préviendraient une grande partie des problèmes mentionnés.

## PRÉVALENCES

### Évolution des 2 184 rapports avec calculs manquants\*

\*Ne comprend pas les 180 entreprises qui avaient des rapports sans anomalie en 2022 ET 2023



- **180 entreprises avaient un rapport sans calculs manquants en 2022 ET 2023.**
- Des calculs manquants apparaissent dans **88,2 % des rapports de 2023, en baisse par rapport aux 90,4 % de 2022.**
- Les anomalies les plus courantes qui ne peuvent être liées à des capacités logicielles sont :
  - Le calcul des sous-totaux au sein des variations des capitaux propres ;
  - Le calcul des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

# -2,2%

**de calculs manquants  
entre 2022 et 2023**

 **EFFETS**

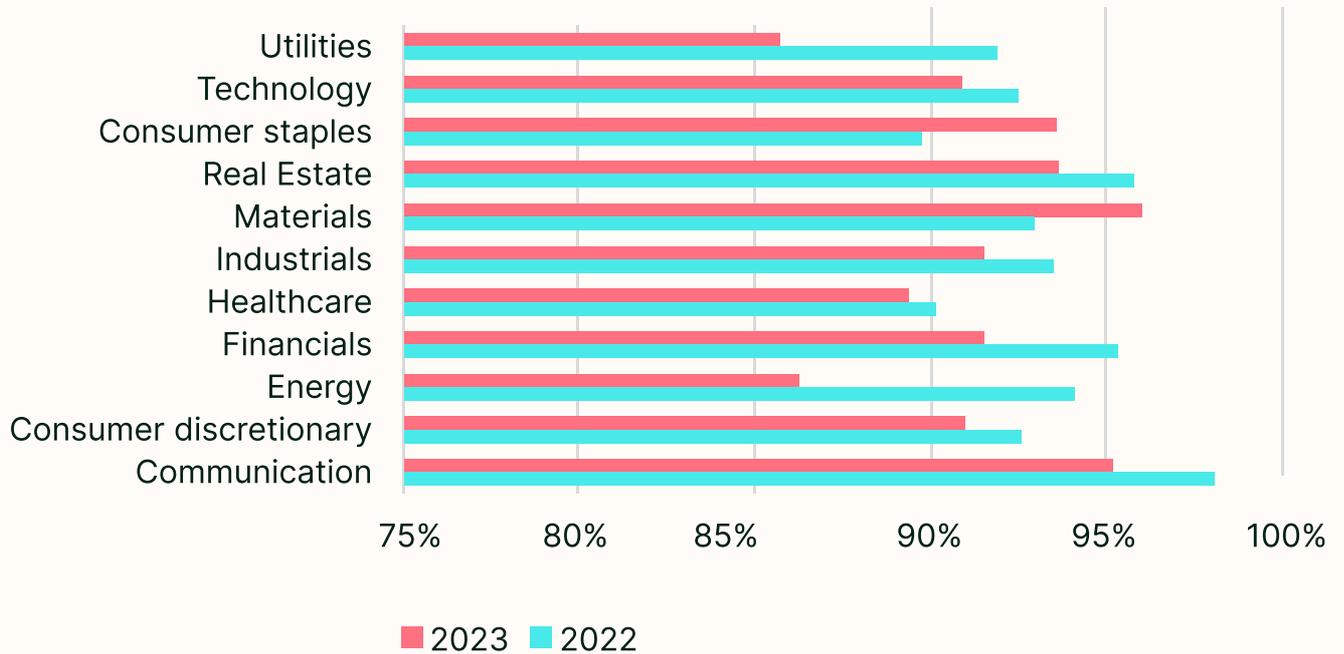
- Cela empêche la détection des valeurs erronées et de nombreux autres problèmes potentiels.
- Des calculs manquants rendent la déclaration plus difficile à comprendre pour les utilisateurs.

 **SOLUTIONS**

- Les émetteurs doivent s'assurer que leur logiciel permet la saisie des calculs lorsque plusieurs calculs utilisent la même ligne comme sous-total. Ils doivent aussi vérifier que les autres calculs, tels que les calculs inter-périodes ou les calculs entre colonnes, sont bien décrits dans leur rapport comme le préconise l'ESMA.
- Une meilleure communication doit être faite sur le degré de gravité de certains messages de validation. Par ailleurs, l'absence de message d'erreur n'équivaut pas à rapport conforme. Elle peut au contraire signaler que toutes les vérifications possibles n'ont pas été effectuées.
- Il est possible de détecter automatiquement les zones dans lesquelles aucun calcul n'a été déclaré, et de vérifier dans celles-ci si les postes semblent être intégrés à un calcul. Les zones dans lesquelles aucun calcul ne semble possible doivent être examinées attentivement, car rares sont les rapports dans lesquels c'est réellement le cas. Cela indique plus souvent qu'il y a effectivement un problème de calcul.

## ÉCLAIRAGE EUROPÉEN

### Pourcentage de rapports comportant au moins un calcul manquant



corporatings

Demandez-nous d'autres benchmarks sectoriels !



# UTILISATION DES EXTENSIONS ET BENCHMARK DU MAPPING

## Extensions mal balisées

### Q EXEMPLE

INSPIRÉ D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

<b>Cash flow from operating activities</b>	<b>-7,975,441</b>
Net change in long-term funding	2,063,032
Net change in short-term funding	1,103,026
Net change in long-term loans	
Net change in short-term loans	
Net change in investments	
Net change in collaterals	
Interest on assets	
Interest on liabilities	93,905

**Interests on liabilities**

Non-standard metric (created by the issuer)  
Described as comprising the standard metrics **Current provisions** and **Other current liabilities**

Dans ce tableau des flux de trésorerie d'un établissement bancaire présenté en méthode directe, le poste « Intérêts sur le passif » au sein des flux opérationnels ne correspond à aucun des postes disponibles dans la liste de référence des postes standards ou de pratique courante, de sorte que l'émetteur a créé son propre poste personnalisé « Intérêts sur le passif ». L'émetteur décrit ensuite les liens entre ce poste et les postes standards. Il décrit les « Intérêts sur le passif » comme une agrégation de plusieurs postes, dont les « Provisions courantes » et les « Autres passifs courants ». Mais ces postes sont de natures différentes : les « Intérêts sur le passif » sont des flux de trésorerie, tandis que les « Provisions courantes » sont des postes du bilan. Cette information est susceptible de créer de la confusion et des anomalies de classification lorsqu'un utilisateur ou un logiciel tente de comprendre ce poste personnalisé.



Suède, Station de métro Fridhemsplan

## EXPLICATION

**Comme le montre l'exemple**, il est courant que les états financiers principaux incluent des éléments spécifiques à l'entité ("extensions") lorsque celle-ci :

- Communique des informations qui sont matérielles pour l'entité à un niveau plus détaillé que ce qui est couramment pratiqué ;
- Regroupe des éléments couramment utilisés qui ne sont pas matériellement significatifs pour l'entité lorsqu'ils sont pris individuellement.

Dans le format électronique, dans une telle situation, l'émetteur est tenu d'indiquer comment cet élément se rapporte aux éléments couramment utilisés ou standardisés, soit en :

- Indiquant comment l'élément est calculé s'il s'agit d'un sous-total dans l'état financier ;
- Indiquant l'élément couramment pratiqué ou standardisé ayant le sens comptable le plus large, ainsi que les éléments couramment pratiqués ou standardisés les plus significatifs qui ont été regroupés dans l'élément spécifique à l'entité, le cas échéant. Cela est communément appelé « ancrage » de l'élément spécifique à l'entité.

Ces informations permettent aux utilisateurs des données électroniques de mieux comprendre la signification de l'élément spécifique à l'entité.

## 🕒 CAS RÉCURRENTS

### ● Cas n°1 : (93%)

L'élément sélectionné en ancrage large n'est pas le plus proche, un élément générique englobant est sélectionné à la place, et aucune information n'est donnée sur les éléments regroupés dans l'élément spécifique.

Un cas courant de ce type est celui des entités créant un élément spécifique pour une rubrique des capitaux propres du type "réserves consolidées", sans indiquer si l'élément créé fait partie des résultats accumulés ("retained earnings") ou les comprend, et sans indiquer les éléments qu'il regroupe, se contentant de dire que l'élément créé est compris dans les "capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère."

Remarque : il existe certaines occurrences légitimes où un élément ne peut être lié à rien d'autre qu'à un élément générique. Nous avons identifié la plupart de ces cas et ne les incluons pas dans les chiffres statistiques présentés dans cette section.

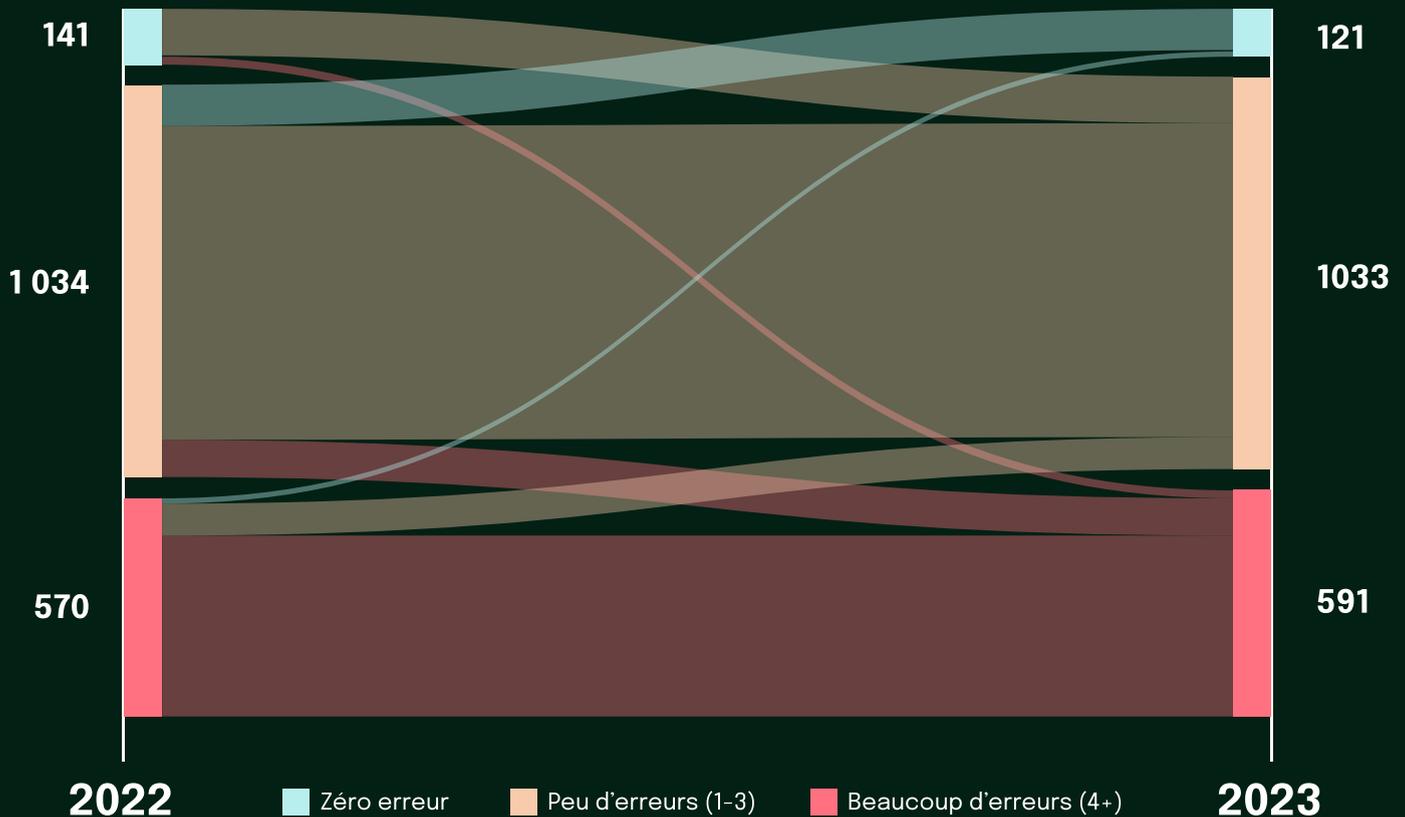
### ● Cas n°2 : (7%)

L'élément sélectionné n'est pas de la bonne nature. **Comme dans l'exemple**, nous avons observé des cas où les éléments sélectionnés en ancrage ne sont tout simplement pas de la même nature ou n'ont pas un sens comptable correspondant à celui de l'élément spécifique à l'entité.

## PRÉVALENCES

### Évolution des 1 745 rapports avec extensions mal balisées\*

\*Ne comprend pas les 619 entreprises qui avaient des rapports sans anomalie en 2022 ET 2023



- **619 entreprises avaient un rapport sans extensions mal balisées en 2022 ET 2023.**
- Les éléments spécifiques à l'entité auraient certainement pu être mieux ancrés dans **68,7% des rapports en 2023, contre 67,9 % des rapports en 2022.**
- Les éléments spécifiques à l'entité pour lesquels aucune information ne peut être trouvée sont le plus souvent présents dans :
  - Les capitaux propres (dans le bilan)
  - Les flux de trésorerie provenant ou utilisés dans les activités d'investissement.

# +0,8%

**d'extensions mal balisées entre 2022 et 2023**

## ! EFFETS

- Cela rend plus difficile la compréhension des éléments spécifiques à l'entité et donc complexifie voire rend parfois impossible l'analyse de son activité commerciale par exemple.
- Dans certains cas d'utilisation abondante d'extensions mal balisées, cela peut donner l'impression que les états financiers ne fournissent aucune information sur les éléments importants ou nécessaires à une valorisation précise de l'entité.

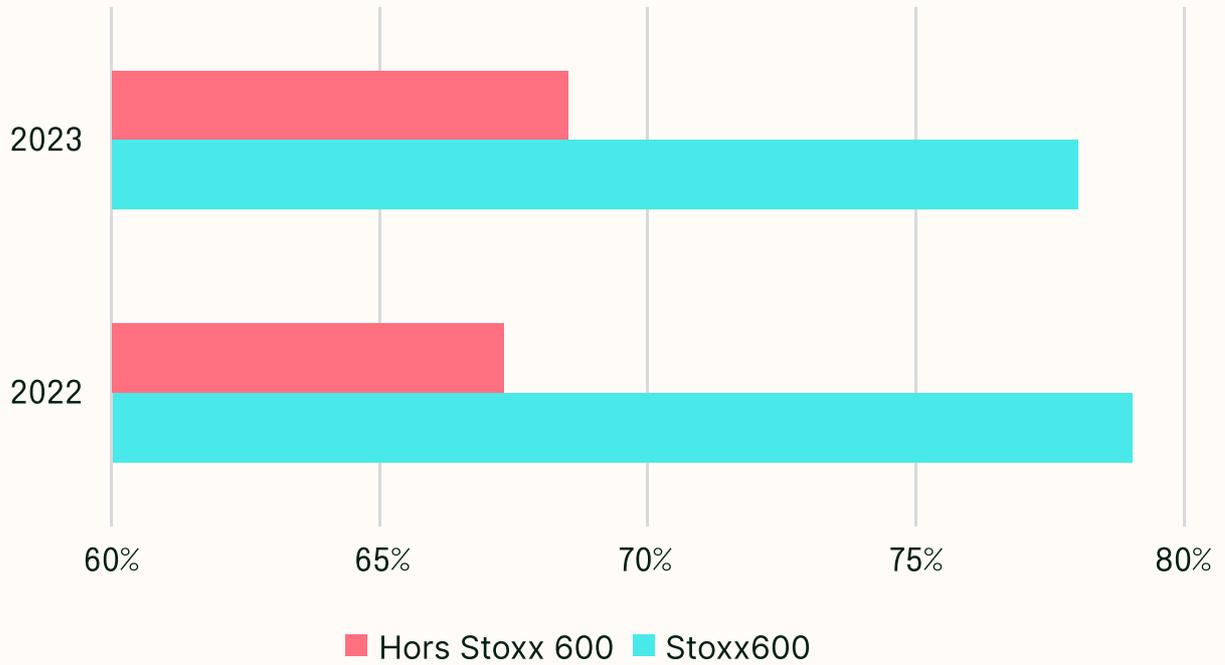
## 💡 SOLUTIONS

- **Émetteurs** : Identifier les éléments spécifiques à l'entité pour lesquels aucune information n'est fournie via le mécanisme d'ancrage. Cette tâche peut être automatisée. Examiner les éléments identifiés pour déterminer s'ils sont réellement si uniques qu'ils ne peuvent être liés à aucun des éléments couramment pratiqués ou normalisés.
- **Émetteurs** : Pour chaque tableau de vos états financiers, obtenez une liste des éléments les plus fréquemment publiés. Ce sont ceux que les analystes financiers utilisent comme référence pour comparer les entreprises. Pour chaque élément de cette liste que vous n'incluez pas directement dans votre tableau et qui n'est lié à aucun des éléments spécifiques à votre entité, demandez-vous si vous souhaitez réellement indiquer aux utilisateurs que la valeur de cet élément est nulle.
- **Utilisateurs** : lorsque vous identifiez un élément spécifique à l'entité dont la description électronique est incomplète, consultez les annexes si elles sont dans une langue que vous maîtrisez ou le rapport des entreprises similaires pour trouver un élément comparable correctement ancré.



## ÉCLAIRAGE EUROPÉEN

Pourcentage de rapports avec au moins une extension mal balisée

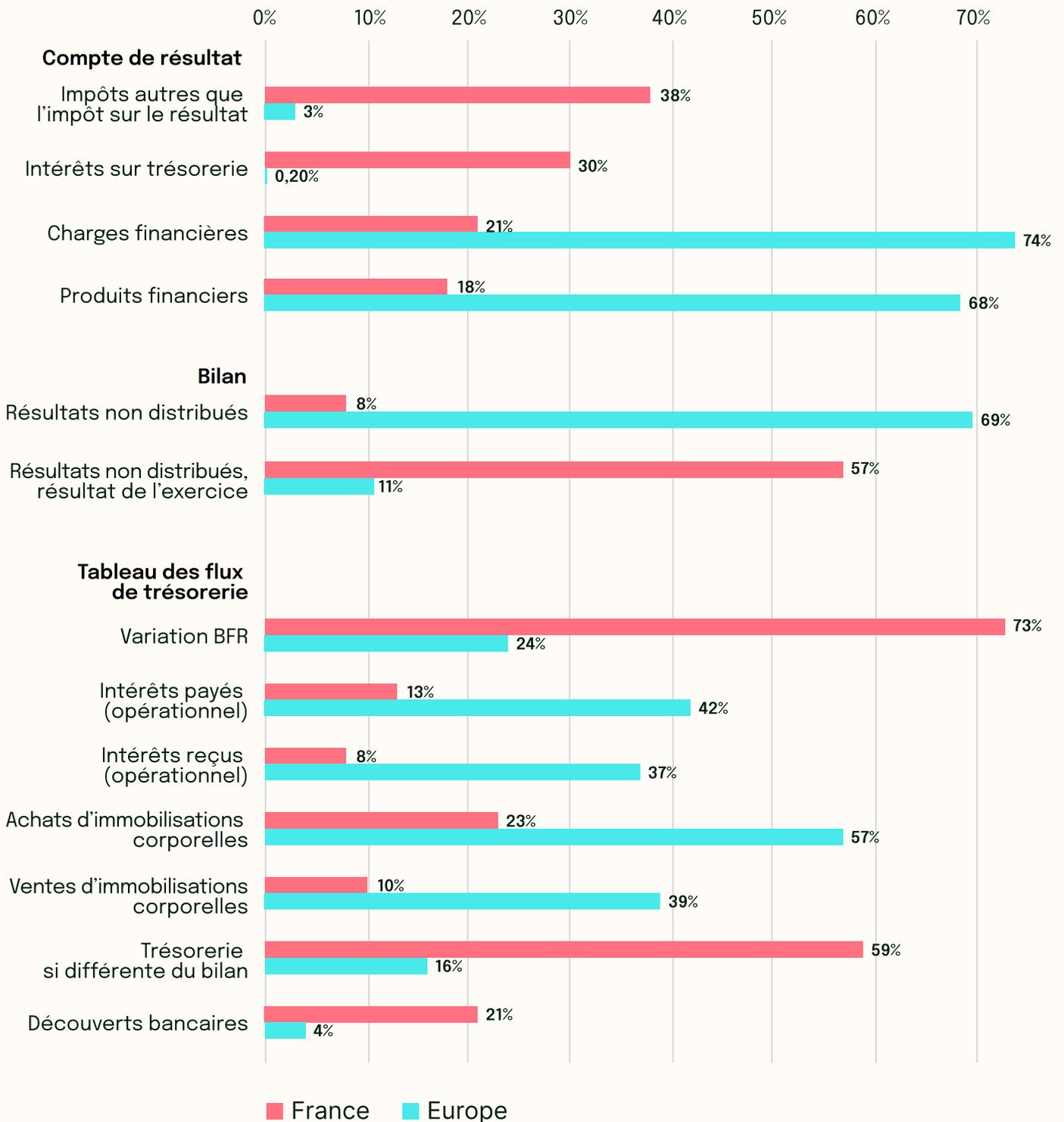


corporatings

Demandez-nous d'autres benchmarks sectoriels !

# Benchmark France vs Europe sur le mapping

## Différences flagrantes France vs Europe dans la sélection des balises



## COMMENTAIRE DE KPMG

**On constate des différences manifestes dans les choix des balises retenues entre les émetteurs français et les autres émetteurs européens sur certains sujets spécifiques.**

Au compte de résultat, au niveau du résultat opérationnel, on observe une proportion assez importante d'émetteurs français (près de 40%) qui utilisent la balise spécifique aux impôts et taxes, alors que cette proportion est très faible dans les autres pays européens. Cette disparité s'explique tout d'abord par le fait qu'il y a une proportion d'émetteurs français plus importante présentant un compte de résultat par nature. Cette présentation séparée s'explique aussi par le fait que la ligne « Impôts et taxes » est présentée séparément dans le modèle de compte de résultat IFRS par nature proposé dans la recommandation ANC 2020-01, qui est largement suivie par les émetteurs français.

**Au niveau du résultat financier, la présentation retenue par les émetteurs français suit aussi souvent la recommandation ANC 2020-01, qui préconise la décomposition ci-dessous :**

Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie
Coût de l'endettement financier brut
Coût de l'endettement financier net
Autres produits financiers
Autres charges financières

Dans une telle présentation, la première ligne peut être balisée avec le tag relatif aux Intérêts sur la trésorerie lorsque c'est son unique contenu (ce qui correspond aux 30% dans le graphe). En revanche, cette présentation ne permet pas l'utilisation des balises Produits financiers et Charges financières qui sont utilisées de façon très dominante dans les autres pays d'Europe.

Il en résulte que la comparaison au niveau du résultat financier n'a probablement du sens qu'au niveau du sous-total Résultat financier qui n'est cependant pas présenté de façon systématique dans le compte de résultat.

On peut s'attendre à ce que le projet Primary Financial Statements qui pourrait être finalisé en 2024 amène non seulement une harmonisation du contenu du résultat financier, mais qu'il permette également une présentation plus homogène des lignes le composant.



Au niveau de la présentation des capitaux propres, on constate également une spécificité française, avec la présentation séparée du résultat dans le bilan pour plus de 50% des émetteurs (comme ce qui se pratique dans les bilans en règles françaises). De façon corollaire, la ligne des Résultats non distribués (ou Retained Earnings) est beaucoup moins présentée par les émetteurs français que les autres émetteurs européens.

On relève enfin un certain nombre de différences de pratiques au niveau du tableau des flux de trésorerie.

Tout d'abord, les émetteurs français utilisent de façon très dominante la balise dédiée à la variation du besoin en fonds de roulement, toute seule ou en sous-total, alors que les autres émetteurs européens ne semblent utiliser que les balises de détail (variations des créances, dettes ...). Là encore, cela pourrait résulter de l'utilisation en France de la recommandation ANC 2020-01 dont l'exemple de tableau des flux de trésorerie présente explicitement la variation de BFR alors que l'exemple illustratif d'IAS 7 ne la retient pas.



Par ailleurs, au niveau des intérêts payés et reçus, il semblerait que ceux-ci soient assez fréquemment présentés directement au sein des flux des activités opérationnelles par les émetteurs européens, alors que cette pratique semble très limitée au niveau des émetteurs français. Ceux-ci sont probablement présentés plutôt en flux de financement (pour les intérêts payés) et en flux d'investissement (pour les intérêts reçus). La ventilation entre les intérêts payés au titre de l'endettement hors IFRS 16 et les intérêts payés sur les locations qui est constatée régulièrement dans la présentation des tableaux de flux de trésorerie des émetteurs français pourrait également expliquer la faible utilisation des tags directs.

Dans les flux d'investissement, on constate que les flux de trésorerie liés aux achats et ventes d'immobilisations corporelles sont beaucoup plus rarement présentés de façon distincte par les émetteurs français comparés aux autres émetteurs européens. Là encore, cela pourrait s'expliquer par l'application de la recommandation ANC 2020-01 qui, à la différence de l'exemple illustratif d'IAS 7 qui semble moins prescriptif, présente de façon systématiquement agrégée les achats d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un côté et les ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'autre. L'autre raison qui peut expliquer la très faible utilisation des tags directs est liée au fait que les émetteurs français présentent parfois les augmentations d'immobilisations de la période séparément des dettes sur acquisitions d'immobilisations dans le tableau des flux de trésorerie, le décaissement étant représenté par la somme des deux lignes, qui sont nécessairement balisées au moyen d'extensions.

Enfin, dans leur tableau des flux de trésorerie, les émetteurs français utilisent beaucoup plus que les autres émetteurs européens le concept de trésorerie nette (Trésorerie si différente du bilan) qui correspond à la trésorerie figurant à l'actif du bilan minorée des découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie. Les découverts bancaires semblent être beaucoup plus fréquemment classés en dettes plutôt qu'en trésorerie chez les autres émetteurs européens.

# ADAPTATION DES ÉMETTEURS À LA RÉGLEMENTATION

TÉMOIGNAGE DE  **KPMG**

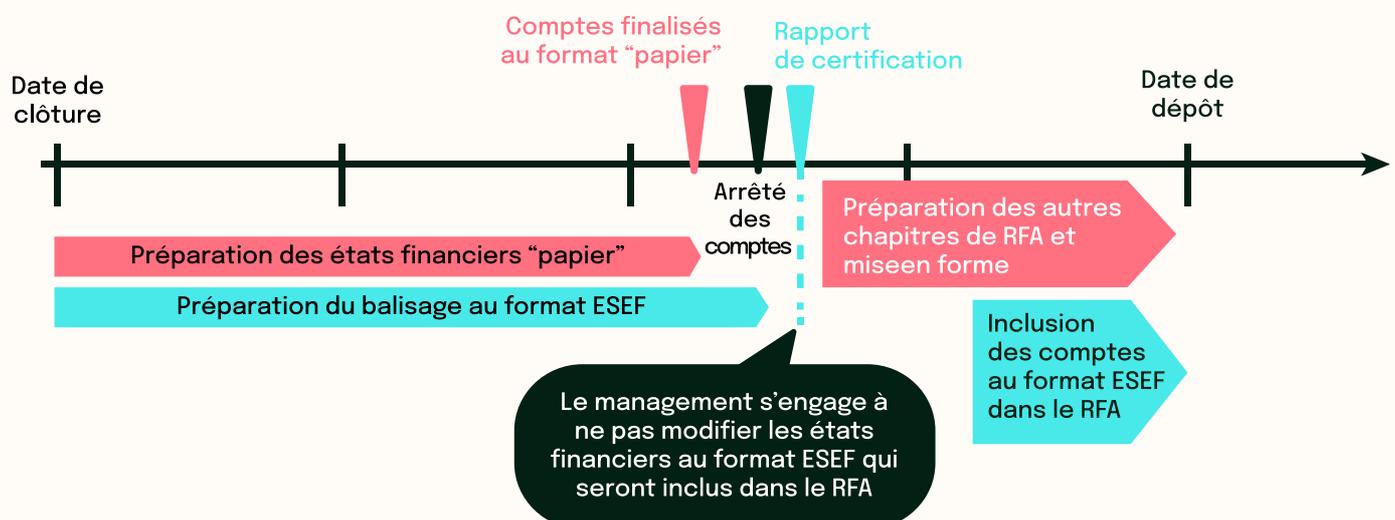
par **Astrid Montagnier, Partner,**  
**Accompagnement comptable IFRS**



Le processus ESEF est complexe à appréhender par les différents intervenants car il a de multiples facettes et nécessite de maîtriser des obligations réglementaires, comptables et informatiques. De plus, les outils de production du balisage au format ESEF ne sont pas encore complètement matures et ne permettent pas toujours de répondre complètement à l'ensemble des obligations. Finalement, l'appropriation du sujet est encore en cours par les émetteurs et la qualité des données produites reste perfectible.

## UN PROCESSUS DE PRODUCTION ET DE REVUE COMPLEXE

La frise ci-dessous présente un calendrier illustratif de production des comptes consolidés IFRS au format ESEF dans le contexte français où ce format fait l'objet de diligences du commissaire aux comptes en amont de la production du rapport financier annuel dans l'immense majorité des cas.



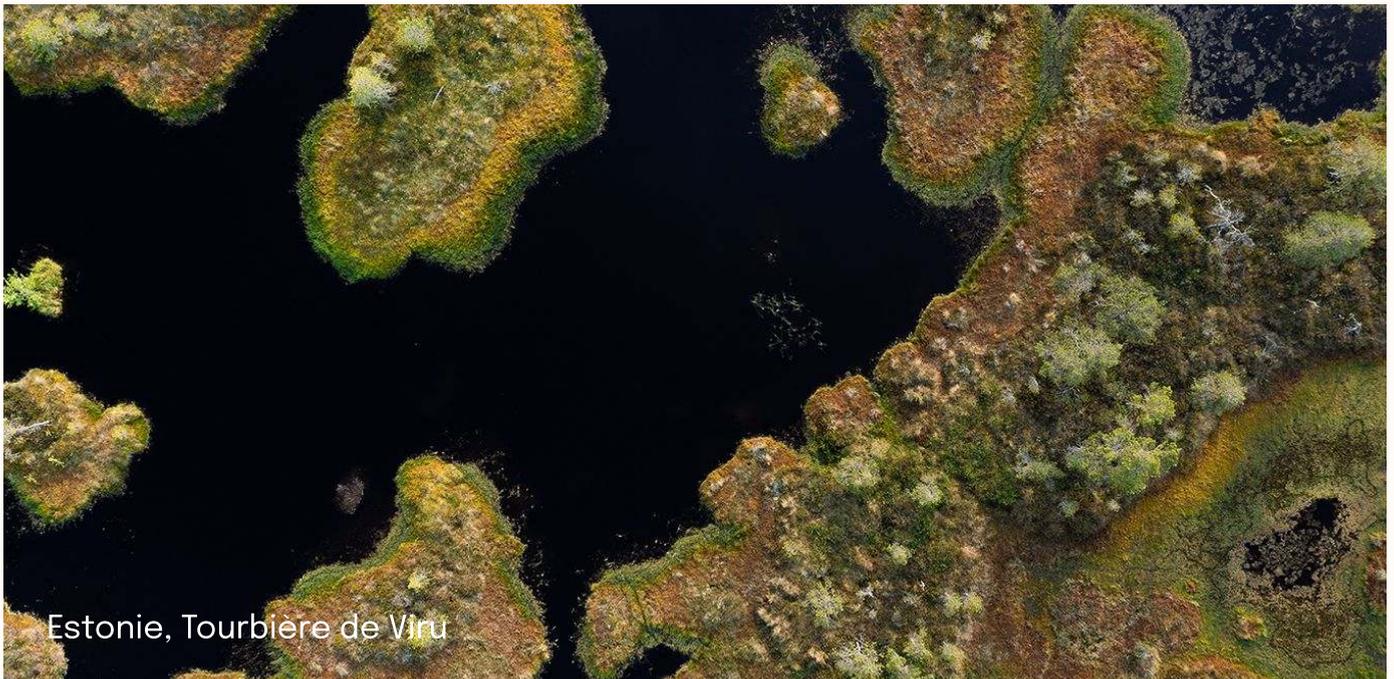
Le plus généralement, le rapport de certification des comptes est émis dans les jours suivant l'arrêté des comptes sur la base du format ESEF « destiné à être inclus » dans le rapport financier annuel. Le balisage ESEF des comptes consolidés doit donc être finalisé en amont de cette date pour permettre la revue finale par le commissaire aux comptes. Après la certification des comptes, c'est l'émetteur qui prend la responsabilité de s'assurer que le format ESEF tel qu'il a été vérifié par les commissaires aux comptes est bien repris sans modification dans le rapport financier annuel déposé auprès du régulateur, sous forme de taxonomy package.



### Ce processus appelle plusieurs commentaires :

- 1** Le calendrier de production du balisage au format ESEF est le plus souvent très tendu, puisque le balisage comprend désormais les annexes qui sont généralement finalisées très peu de temps avant l'arrêté des comptes. La finalisation de la production et la vérification du taxonomy package doivent donc bien souvent se faire sur quelques jours, cela interdisant les allers-retours multiples. L'exercice est particulièrement périlleux lorsque le balisage est externalisé auprès d'un prestataire si le prestataire fait face à des demandes de corrections du balisage provenant de multiples émetteurs dans un calendrier identique.
- 2** Les diligences du commissaire aux comptes concernant le balisage ESEF s'arrêtent à la date de certification des comptes. C'est ensuite la seule responsabilité de l'émetteur de s'assurer que le format ESEF inclus dans le rapport financier déposé est inchangé par rapport à la version ayant fait l'objet des travaux du commissaire aux comptes. Or, entre la date de certification des comptes et la date de dépôt du rapport financier annuel, plusieurs opérations ont lieu (mise en forme du rapport financier annuel, repositionnement du balisage par un prestataire sur les comptes consolidés après leur mise en forme, voire dans certains cas, transfert du balisage ESEF dans un autre outil de production) qui induisent des risques d'altération du format ESEF.

- 3** Pour les clôtures 2022, nous avons constaté un certain nombre de cas où les dates prévues d'émission des rapports de certification ont dû être décalées par rapport aux dates initialement prévues du fait des difficultés rencontrées par certains émetteurs dans la finalisation du reporting ESEF dans les délais impartis. Lorsque l'on compare les dates des rapports de certification des comptes entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 sur le SBF 120, on observe d'ailleurs que la date du rapport de certification est légèrement plus tardive (+0,4 jour environ en moyenne), avec une petite cinquantaine d'émetteurs dans cet indice dont le rapport de certification est émis plus tardivement en 2023 qu'en 2022.



## DES OUTILS PAS ENCORE TOTALEMENT MATURES

Au-delà des sujets de processus et de calendrier évoqués ci-dessus, on constate que les outils de production du balisage sont encore imparfaits, malgré leur amélioration en continu. Concernant les états financiers primaires, les zones qui restent à améliorer pour accroître la conformité du balisage à la réglementation, limiter les risques d'erreur et faciliter l'exploitation des données sont essentiellement les suivantes selon nous :

- 1** | **Exhaustivité des calculs** : l'impossibilité de réaliser certains calculs dans de nombreux outils augmente les risques d'erreur sur les données (mauvais signe, date, ou échelle).
- 2** | **Bases de présentation** : une construction de la base de présentation qui ne respecte pas les dispositions du manuel de reporting de l'ESMA (guidance 3.4.1) empêche la réalisation automatique des calculs entre les colonnes ou entre l'ouverture et la clôture et accroît elle aussi les risques d'erreur.

- 3** | **Données dans les notes de bas de tableaux des états primaires** : les fonctionnalités pour le balisage de ces données sont limitées dans plusieurs outils, et ne permettent souvent pas d'inclure ces données dans des calculs ou de leur attribuer des dimensions, ce qui nuit à la conformité et rend ces données peu exploitables.
- 4** | **Langue** : certains outils ne permettent pas de créer des libellés d'extensions dans plusieurs langues, ce qui peut résulter dans des extensions peu exploitables pour des utilisateurs non francophones
- 5** | **Fonctionnalités de contrôle** : les fonctionnalités de contrôle fournies dans les outils de production sont peu développées à date, et ne permettent souvent que difficilement aux émetteurs d'auto-contrôler leur balisage avant transmission pour revue des commissaires aux comptes.



## DES FORMATS « PAPIER » QUI NE SE PRÊTENT PAS TOUJOURS BIEN À LA DIGITALISATION

Le format de présentation des états financiers en IFRS est assez peu contraint, et le balisage des états financiers au format ESEF s'adapte selon les modalités de présentation retenues par les émetteurs. Toutefois, il arrive que les émetteurs retiennent des options de présentation non prévues dans les IFRS (voire non conformes mais maintenues parfois en pratique en raison de leur caractère non significatif) qui se prêtent mal au balisage, et impliquent l'utilisation d'extensions qui nuisent à la comparabilité ou induisent des risques d'erreur.

**On peut noter par exemple les sujets suivants :**

- 1** | Une présentation déductive des participations ne donnant pas le contrôle au pied du compte de résultat plutôt qu'une allocation du résultat d'ensemble entre résultat du groupe et résultat des participations ne donnant pas le contrôle (comme illustré dans IAS 1) induit un risque de baliser les participations ne donnant pas le contrôle à l'envers.
- 2** | Une présentation des acquisitions d'immobilisations distincte des variations de dettes sur immobilisations dans le tableau des flux de trésorerie impose l'utilisation d'extensions peu comparables aux pairs.
- 3** | La présentation de lignes compensées dans le tableau des flux de trésorerie multiplie le recours à des extensions.
- 4** | Une présentation des capitaux propres avant et après affectation du résultat complexifie le balisage et peut le rendre inintelligible.

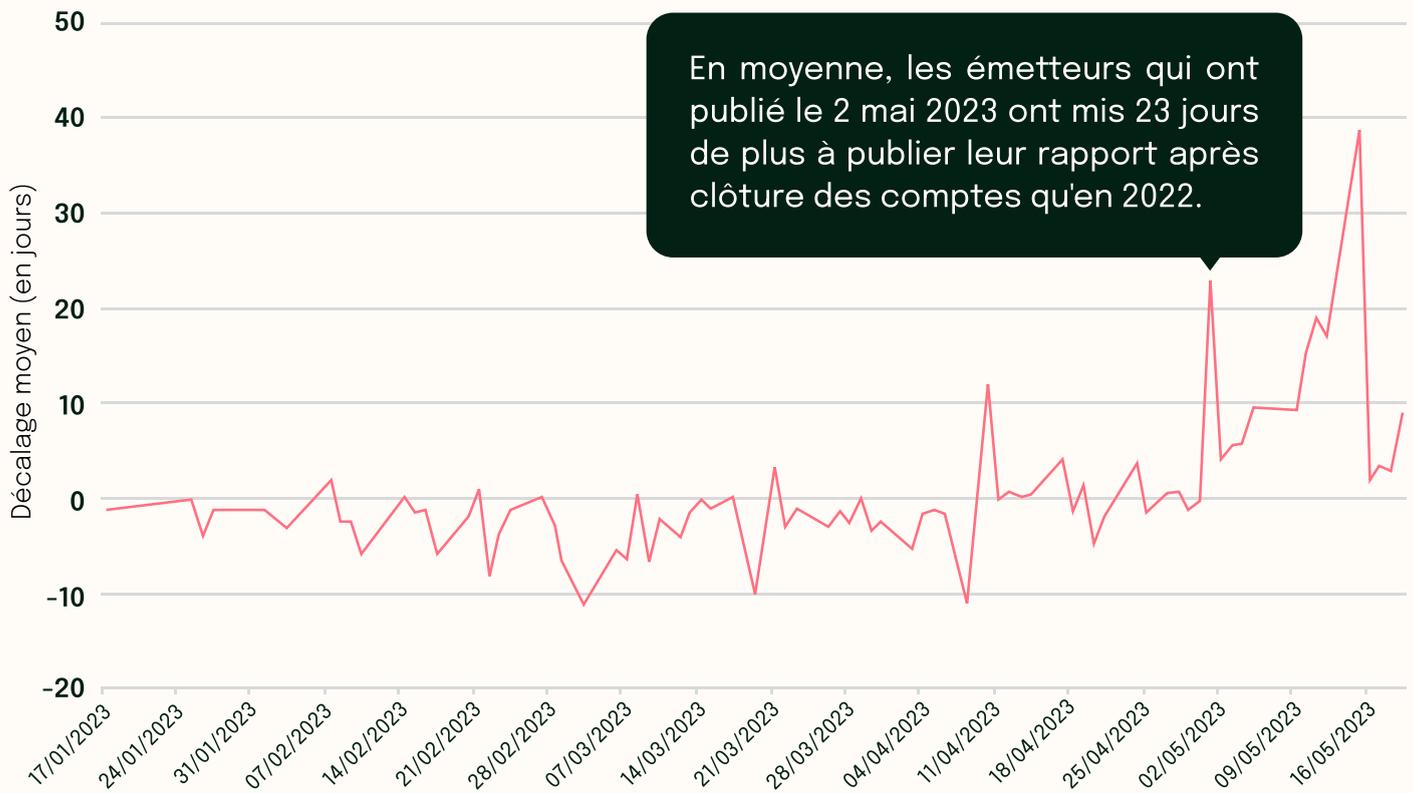
On ne peut que recommander aux émetteurs qui utilisent de telles options de faire évoluer leur format de présentation pour mieux se conformer aux IFRS et faciliter leur balisage au format ESEF.

Outre ces sujets, la taxonomie IFRS présente des lacunes pour certains concepts fréquemment utilisés par les émetteurs ou pour certains cas d'usage, ce qui implique également la création d'extensions nuisant à la comparabilité. C'est par exemple le cas concernant les dettes subordonnées classées en capitaux propres, les dettes relatives aux engagements d'achat de minoritaires, ou la présentation des flux relatifs aux activités abandonnées dans le tableau des flux de trésorerie.

# Calendrier de publication en Europe

Le balisage au format ESEF n'a a priori pas d'impact notable sur les calendriers de dépôt des rapports financiers annuels au niveau européen, puisque sur les sociétés analysées, la date de dépôt s'est plutôt améliorée entre les clôtures 2021 et 2022, de 1,3 jour en moyenne. Cette stabilité cache cependant des disparités significatives d'un émetteur à l'autre.

## Décalage en fonction de la date de publication en 2023



*Périmètre : nous voulions réaliser l'étude sur toutes les entreprises qui clôturent au 31/12/2022 donc nous avons attendu jusqu'au 15 mai pour inclure les retards. A la date de clôture de l'étude, nous avons l'impression que les retards sont terminés.*

Ces décalages sont de plus en plus importants au fur et à mesure que la date de dépôt de l'émetteur se rapproche de la date limite des dépôts du 30 avril, voire la dépasse. Bien sûr des facteurs complètement exogènes peuvent biaiser l'analyse, mais cela semble tout de même indiquer que les émetteurs qui ont déjà habituellement un calendrier tendu pour faire un dépôt avant la date limite du 30 avril ont encore plus de mal à rester dans les délais avec l'obligation supplémentaire liée à l'ESEF.

Conclusion

Comme évoqué par Euronext, la révolution technologique a généré d'énormes volumes de données et ce « nouvel or noir » a créé de nouveaux challenges, notamment autour du Big Data. Pour le secteur financier, l'ESEF est un défi qui transforme mais facilite aussi l'accès aux données des émetteurs. Tout l'écosystème peut ainsi tirer profit de la circulation d'informations financières claires, précises et comparables.

Les analystes financiers sont forcément très concernés car ils copient-collent encore les données brutes depuis les rapports PDF, opération chronophage et source d'erreurs. La digitalisation révolutionne leur quotidien en fournissant un accès immédiat à des données fondamentales fiables et granulaires. Pour que les entreprises profitent elles aussi de ce format et d'une visibilité améliorée auprès des investisseurs, elles doivent maîtriser le contenu de leurs publications ESEF.

Notre étude vise donc à accompagner les entreprises et tous les acteurs dans l'apprentissage de ce nouveau format afin qu'ils puissent faire des données électroniques un levier de performance.

Entre 2022 et 2023, nous avons constaté une stagnation de la qualité des données publiées avec des impacts importants sur la comparabilité des données. Ce bilan est préjudiciable à tous les utilisateurs de données financières car ils ne bénéficient pas pleinement des données disponibles. Cependant, si des freins à une exploitation optimale du format ESEF restent présents, il y a une nette amélioration de la fiabilité des publications lorsque le sujet et ses enjeux sont compris. En effet, il est très encourageant de constater que lorsque l'ESEF n'est pas pris seulement comme une contrainte réglementaire mais comme une opportunité de communication financière, la qualité des données suit.

Finalement, nous sommes à un moment charnière où chacun peut se démarquer en ne subissant plus la digitalisation mais en exploitant ses possibilités. A l'aube de l'extension du format numérique aux données extra-financières avec la CSRD, la maîtrise de l'ESEF est un enjeu à ne pas négliger si l'on veut tirer avantage de la transition verte et numérique.



“Notre mission est de vous permettre d'accéder à toutes les informations publiées par les entreprises. Nous sommes des experts facilitateurs d'analyse au service de tous les professionnels de la finance.”

**Alexandre Prat-Fourcade, CFA**  
Cofondateur & CEO, Corporatings

A propos

de **corporatings**

ÉMETTEURS, AUDITEURS, ANALYSTES, RÉGULATEURS...

# TIREZ PARTI DES DONNÉES XBRL POUR VOS ANALYSES !

Avec **corporatings**

## Base de données financières sur 15 000+ sociétés

### FONDAMENTALE

Les données "brutes" telles qu'elles ont été publiées et sans retraitements

### FIABLE

Les données sont sourcées directement depuis les publications et sans aucun intermédiaire

### TRANSPARENTE

Chaque donnée peut être retracée jusqu'à son document source en un seul clic

*Pré-publication*

*Post-publication*

### Prism

#### Solution de contrôle qualité ESEF



Auditez et comparez les reporting ESEF pour des données publiées conformes et comparables

### Lens

#### Solution SaaS d'analyse financière



Explorez, benchmarkez et analysez les données publiées par les sociétés cotées mondiales

**Contactez nous et transformez une obligation réglementaire en opportunité business.**



Cyril, Alexandre & Marc - Co-fondateurs

**Annexe**

**TOUT SAVOIR SUR L'ESEF**

## QU'EST-CE QUE L'ESEF ?

Depuis le 1er janvier 2021, les entreprises européennes cotées sur un marché réglementé doivent publier leur rapport annuel dans un format électronique unique : l'ESEF (European Single Electronic Format).

Cette obligation a été introduite par la directive 2004/109-CE modifiée du Parlement européen et du Conseil, dite directive « Transparence », et vise notamment à standardiser la publication du rapport financier annuel des émetteurs.

Pour harmoniser les comptes des sociétés et favoriser leur comparabilité, l'ESMA a élaboré et soumis à la Commission les projets de normes techniques de réglementation en concluant que la technologie la plus appropriée était un standard unique de publication numérique, utilisé depuis longtemps aux Etats-Unis : le iXBRL (Inline Extended Business Reporting Language).



Grèce, Santorin

## IXBRL, LE LANGAGE TECHNIQUE DE L'ESEF

Le format technique iXBRL vise à faciliter la lecture et la comparabilité des données contenues dans les rapports financiers. Il répond à une double exigence d'uniformisation :

- Un format unique : tous les rapports ESEF doivent être publiés sous le format web standard xHTML, qui peut être lu par n'importe quel navigateur internet.
- Une structure standardisée : ce document xHTML doit être structuré à l'aide de "codes barres" nommés balises et issues de la taxonomie ESEF (une transformation des IFRS en un dictionnaire technique), traduites dans le langage technique XBRL (eXtensible Business Reporting). Ces balises, ou « tags », permettent d'identifier la nature de chaque information et de faciliter la navigation au sein du document.



En liant chaque élément du rapport financier au tag XBRL qui lui correspond, les émetteurs créent ainsi une cartographie, ou « mapping », des informations contenues dans leur rapport, traduite dans un langage universellement compris par les ordinateurs et les lecteurs.

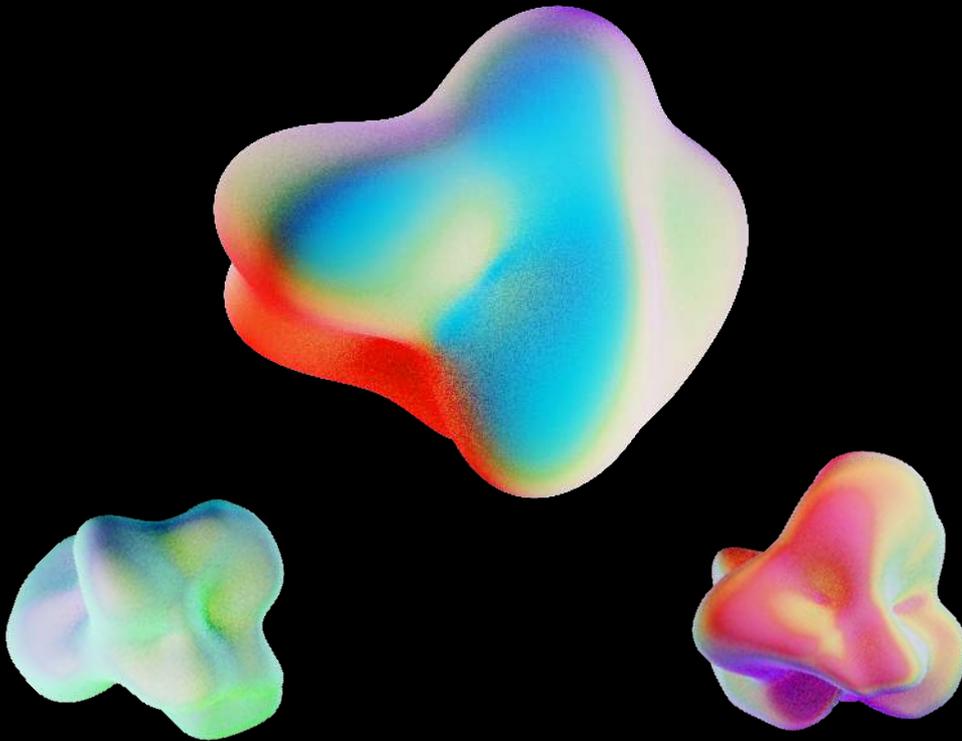
La taxonomie ESEF est une extension directe de la taxonomie IFRS. En imposant l'utilisation de cette taxonomie pour tous les rapports, l'ESMA a permis aux utilisateurs de comprendre les états financiers consolidés IFRS de manière comparable, quelle que soit la langue du rapport.

## QUELLES SONT LES DONNÉES CIBLÉES PAR L'ESEF ?

À compter du 1er janvier 2021, seuls les états financiers primaires des comptes consolidés en IFRS devaient être publiés conformément aux normes ESEF. Ces états financiers primaires incluent le compte de résultat, l'état des autres éléments du résultat global, le bilan, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie.

Le 1er janvier 2022, cette obligation s'est étendue aux notes annexes des états financiers. Il s'agit cependant d'un balisage plus large dit « macro », reposant sur la méthode du « macro-balisage » ou « block tagging » : un tag XBRL unique est attribué à une note entière (y compris les tableaux et données chiffrées associés).

# corporatings



***L'équipe de Corporatings remercie sincèrement tous les contributeurs et est à votre entière disposition pour tout renseignement.***



[www.corporatings.com](http://www.corporatings.com)

+33 6 31 22 22 02

*Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. Tous les exemples ont été observés au sein de rapports publiés mais les chiffres ont été modifiés pour préserver l'anonymat des émetteurs.*

*La couverture a été conçue à l'aide d'images issues de Freepik.com la photo des fondateurs à été prise par L'Œil Témoin, les autres images sont issues de Unsplash.com*